

OCCITANIE SANTE NUMERIQUE

GUIDE DES AIDES MOBILISABLES PAR LES ENTREPRISES DE LA FILIERE E-SANTE EN OCCITANIE

Réalisé par la Région Occitanie



En partenariat avec

Occitanie Santé Numérique

Avec le concours de :



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



#ENTREPRENEUR.E.S

#E-SANTE

#OCCITANIE

#DIGITAL

Guide des aides mobilisables par les entreprises de la filière e-santé en Occitanie

Découvrez dans ce guide toutes les aides mises en place par l'Etat, la Région Occitanie et leurs partenaires pour soutenir et accompagner le développement des entreprises de la e-santé, à faire face à la crise sanitaire et favoriser la relance de l'économie.

Découvrez également les **opportunités de financement européen** sur le [site dédié](#).

- S'informer sur une aide ?

Pour connaître les critères détaillés de chaque aide, veuillez cliquer sur « *En savoir plus* » pour découvrir le type de bénéficiaires, les dépenses éligibles, les modalités de dépôts de dossiers, etc.

- Besoin d'un accompagnement ?

Vous souhaitez être conseillé sur votre projet ? Savoir quel financement est le plus adapté à votre projet ?

Créer un compte sur le **Hub Entreprendre**, la plateforme des entrepreneur.e.s d'Occitanie, pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Un référent, expert de l'accompagnement des entreprises des secteurs de la santé et du numérique, sera votre interlocuteur privilégié et vous conseillera sur les aides les plus adaptées à vos projets.

Créer votre compte et un spécialiste vous guidera : hubentreprendre.laregion.fr

SOMMAIRE

Entrepreneur.e.s, une aide pour chacun de vos besoins :

Vous souhaitez...

... ACCEDER AU TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PRINCIPALES AIDES EN FAVEUR DE LA FILIÈRE E-SANTÉ	4
--	---

CONTRIBUER

... CONTRIBUER AUX TRAVAUX ET RÉFLEXIONS LIÉS AUX DÉFIS SOCIÉTAUX, SANITAIRES ET ÉCONOMIQUES DE LA SANTÉ NUMÉRIQUE	5
--	---

DEVELOPPER / INNOVER

... DEVELOPPER UN PROJET DE E-SANTÉ DESTINÉ À FAIRE FACE À LA CRISE DE LA COVID-19	6
RENFORCER MES CAPACITÉS D'INNOVATION	7
... DÉVELOPPER MON ACTIVITÉ À L'EXPORT	12
... FAIRE CERTIFIER / LABELLISER / BREVETER / PROTÉGER MA SOLUTION DE E-SANTÉ	14
... FAIRE CONNAÎTRE MA SOLUTION / PRODUIT / SERVICE DE E-SANTÉ : RÉFÉRENCEMENT	15
... ÊTRE MIS EN RELATION ET RENCONTRER DES PARTENAIRES INDUSTRIELS, TECHNOLOGIQUES ET DES EXPERTS	17

VOUS ADAPTER / VOUS TRANSFORMER

... DIVERSIFIER MON ACTIVITÉ	20
... ACCELERER MA TRANSITION VERS L'INDUSTRIE DU FUTUR	22
... ENGAGER MA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET MA DÉCARBONATION	23
... CONSOLIDER MON ENTREPRISE	24
... PRODUIRE OU RELOCALISER MA PRODUCTION EN FRANCE	25
... RÉPONDRE AUX IMPACTS DE LA COVID-19 ET SOLLICITER UN SOUTIEN	26
... RÉPONDRE À UNE PROBLÉMATIQUE DE LÈVEE DE FONDS ET DE CONSOLIDATION FINANCIÈRE	28
... RÉPONDRE À UNE PROBLÉMATIQUE LIÉE AUX RESSOURCES HUMAINES : EMPLOI-FORMATION-COMPÉTENCES-RECONVERSION	29

ACCEDER AU TABLEAU DE SYNTHESE DES PRINCIPALES AIDES EN FAVEUR DE LA FILIERE E-SANTE

	ETAT	REGION	AUTRES
CONTRIBUER	Stratégie nationale d'accélération AMI « Santé numérique » ; AMI PIIEC Santé		
	INNOVATION		
DEVELOPPER / INNOVER	AMI Capacity building ; AAP Résilience Aides BPIFRANCE: Bourse FT Emergence ; Bourse FT ; Aides à la Faisabilité ; Aide pour le développement de l'innovation PIA4 ; Concours I-nov / Santé PSPC – Projets structurants pour la compétitivité Territoires d'industrie – AAP Soutien à l'investissement industriel dans les territoires	PASS Occitanie Contrat Innovation Contrat Expertise AAP READYNNOV 2019-2021	AAP EIC Accelerator (Horizon Europe) AAP Cluster santé (Horizon Europe) Programme pour l'Europe numérique Programme EU4Health
	EXPORT		
	ASSURANCE PROSPECTION ; CHEQUE RELANCE EXPORT ; CHEQUE RELANCE V.I.E	PASS EXPORT ; CONTRAT EXPORT	TEAM France EXPORT
	DIVERSIFICATION		
M'ADAPTER / ME TRANSFORMER		PASS EXPORT ; Contrat Innovation AAP READYNNOV 2019-2021 Contrat Expertise ; Contrat Croissance PASS Relance Aérospatial	
	TRANSITIONS / TRANSFORMATION (industrie du futur, transition écologique, RH)		
	Dispositifs ADEME en faveur de la transition écologique des entreprises (Tremplin ; Perfecto)	Parcours régional INDUSTRIE DU FUTUR Contrat Expertise ; Contrat Croissance AAP Territoire Hydrogène ; Contrat RH ; Contrat Recrutement ; Innov'Emploi Expérimentation	
	CONSOLIDATION / RELOCALISATION / REPONSES A LA CRISE		
	FONDS REGIONAL DE GARANTIE	Contrat Expertise ; Contrat Croissance Contrat Occitanie Attractive ; AAP REL'OCC Conseil juridique aux entreprises Prêt Rebond Occitanie à taux 0% ; FOSTER Contrat Entreprises en crise de trésorerie COVID-19 Parcours régional INDUSTRIE DU FUTUR ; Contrat Expertise ; Agence (ARIS) ; Epargne citoyenne Occitanie	OCCITANIE SOUTIEN AUX ENTREPRENEURS AELIS Innovation OCSEED

... CONTRIBUER AUX TRAVAUX ET REFLEXIONS LIES AUX DEFIS SOCIETAUX, SANITAIRES ET ECONOMIQUES DE LA SANTE NUMERIQUE

Contribuer aux stratégies nationale et européenne de santé publique

- Stratégie nationale d'accélération et AMI « Santé numérique »

Consultation destinée à faire de la France un leader mondial en santé numérique, la stratégie d'accélération « Santé numérique » a vocation à favoriser l'émergence en France de solutions innovantes de santé numérique, accompagnées de propositions de valeurs médico-économiques fortes pour conquérir un marché de la e-santé en pleine croissance au niveau mondial.

Opérateurs : Etat – Opéré par BPI France

Conditions d'intervention : consultation publique puis AMI

Critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, ...): budget supérieur à 2 M€ pour un projet individuel et supérieur à 3 M€ pour un projet collaboratif, sur une durée maximale de 3 ans ;

Le projet devra être porté par une entreprise seule ou en collaboration avec un ou plusieurs partenaires (laboratoire de recherche, établissements de santé ou médico-social, entreprise).

Typologies de projets / thématiques ciblées : AXE 1 : Dispositifs médicaux numériques ; AXE 2 : Collecte et/ ou structuration des données de santé ; AXE 3 : Autres expérimentations organisationnelles ou technologiques en complémentarité avec les outils de coordination régionaux

Calendrier : consultation publique (jusqu'au 21 mars) et Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) ouvert jusqu'au 16 juin 2021 – lancement d'un AAP dédié mi-2021

En savoir plus :

- Stratégie d'accélération : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/numerique/strategie-d-acceleration-sante-numerique-appel-manifestation-d-interet#digital>
- AMI : <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-manifestation-d-interet-AMI-Sante-Numerique-51754>
- Contacts :
 - o DREETS Occitanie : maryline.crovisier@dreets.gouv.fr ; charlotte.bezian-meyer@dreets.gouv.fr
 - o BPI France : strategies-acceleration@bpifrance.fr ; Estelle MAURIN : 06.72.17.92.87

- AMI PIIEC Santé

Consultation destinée à identifier des projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC), projets d'envergure européenne susceptibles de transformer et moderniser la filière, stimuler l'innovation en santé et ainsi positionner l'UE sur des secteurs d'avenir stratégiques

Opérateurs : Etat

Conditions d'intervention : AMI puis intervention financière coordonnée (financement de la R&D jusqu'à la pré-industrialisation)

Typologies de projets / thématiques ciblées : projets de grande envergure ciblant les technologies et procédés industriels susceptibles de transformer et moderniser la filière et stimulant l'innovation en santé afin de positionner l'UE sur des secteurs d'avenir stratégiques et renforcer sa résilience en cas de crise.

Les projets peuvent concerner tous les sous-secteurs de la santé : médicaments matures, bio-production, dispositifs médicaux, diagnostics in-vitro et santé numérique.

Calendrier : AMI ouvert jusqu'au 15 mai pour identification des projets en vue d'une mise en œuvre des financements coordonnés par les Etats membres en 2022

En savoir plus :

- AMI : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/aap/appels-projets-appels-manifestation-d-interet/ami-lancement-d-piiec-pour-developpement-des>
- Contacts :
 - o DGE : ami-sante.dge@finances.gouv.fr
 - o DREETS Occitanie : maryline.crovisier@dreets.gouv.fr ; charlotte.bezian-meyer@dreets.gouv.fr

... DEVELOPPER UN PROJET DE E-SANTE DESTINE A FAIRE FACE A LA CRISE DE LA COVID-19

- AMI Capacity building

Aide à destination de projets entrant dans le cadre de la lutte contre la COVID-19

Opérateurs : Etat – Opéré par BPI France

Dotation : Première vague : 260 M€ - Nouvelle dotation de 300 M€

Conditions d'intervention : projets d'investissements et éventuellement de R&D de nature à renforcer les capacités nationales et européennes de lutte contre la COVID-19 (médicaments, vaccins, dispositifs médicaux, diagnostics in vitro, consommables...)

Typologies de projets / thématiques ciblées : Créations de nouvelles unités de production, d'investissements sur des unités de production existantes pour augmenter et moderniser leurs capacités de production ou les rendre plus productives et plus flexibles, de développement et de la mise en œuvre à l'échelle industrielle de procédés technologiques innovants. Les projets de recherche et développement devront obligatoirement être adossés à un projet d'industrialisation.

Calendrier : AMI en cours, ouvert jusqu'au 30 juin 2021

En savoir plus :

- <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-Manifestation-d-Interet-Capacity-Building-49917>
- Contacts :
 - o DREETS : maryline.crovisier@dreets.gouv.fr ; charlotte.bezian-meyer@dreets.gouv.fr
 - o BPI France : adminfilieres@bpifrance.fr

- AAP Résilience

Soutien aux projets d'industrialisation contribuant à la résilience des chaînes de valeur, notamment des industries de santé.

Opérateurs : Etat – Opéré par BPI France

Dotation globale : 600 M€

Typologies de projets / thématiques ciblées : Soutien de l'Etat sous forme de subventions pour des projets d'investissement, de (re)localisation ou de renforcement d'unités de production. L'objectif est de diminuer le degré de dépendance de la France vis-à-vis de fournisseurs hors France et Europe. Pour la filière santé, les projets doivent présenter un montant minimum d'investissement de 1 M€.

Calendrier : AAP en cours, ouvert jusqu'au 1^{er} juin 2021 (vague 3 lancée)

En savoir plus :

- <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Plan-de-relance-pour-l-industrie-Secteurs-strategiques-volet-national-50697>
- Contacts : maryline.crovisier@dreets.gouv.fr ; charlotte.bezian-meyer@dreets.gouv.fr

RENFORCER MES CAPACITÉS D'INNOVATION

Préambule : Pour tout projet d'innovation dans le domaine de la santé numérique, l'Agence du Numérique en Santé (ANS) et ses partenaires ont mis en place un outil destiné à valider la conformité d'une solution numérique et de vérifier son adéquation avec le cadre réglementaire en vigueur :
Il s'agit de l'**Outil Convergence Santé - En savoir plus** : <https://convergence.esante.gouv.fr/>

Engager un projet d'innovation

INNOVATION INDIVIDUELLE

- PASS Occitanie

Cette aide permet d'accompagner les projets de développement des entreprises régionales en les soutenant dans leurs projets d'investissements matériels de production, d'innovation, de diversification et de répondre à leurs besoins d'accompagnement commercial, de transformations technologiques, numériques, énergétiques, et écologiques.

Opérateur : Région Occitanie

Conditions d'intervention : subvention (plafonnée à 20 000 € sur un projet de 24 mois maximum) à destination d'entreprises régionales disposant d'un premier bilan.

Dépenses éligibles : investissements matériel ; dépenses de prestation externes, conseils et étude (assiette éligible comprise entre 5 000 € HT et 40 000 € HT)

Calendrier : dépôt au fil de l'eau

En savoir plus : hubentreprendre.laregion.fr

- CONTRAT EXPERTISES

Cette aide permet d'étudier, sécuriser et valider la faisabilité d'un projet économique ou d'une future innovation.

Opérateur : Région Occitanie

Conditions d'intervention : subvention (50% des dépenses éligibles maximum ; aide plafonnée à 50 K€) ;

Dépenses éligibles : dépenses de conseil externe (étude de marché, élaboration du plan de développement stratégique ou plan de cession, analyse du risque financier, levée de fonds, repositionnement stratégique, adaptation au changement, faisabilité amont d'un projet d'innovation (technique, technologique, marché...) et, dans le cadre de projets d'innovation, dépenses de personnel

Calendrier : dépôt au fil de l'eau

En savoir plus : hubentreprendre.laregion.fr

- CONTRAT INNOVATION

Soutenir des projets stratégiques d'innovation, individuelle ou collaborative, émanant d'entreprises régionales.

Opérateur : Région Occitanie

Conditions d'intervention : subventions ou avances remboursables

Critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, etc.) : entreprises (TPE, PME et ETI) relevant des filières régionales structurées ou émergentes ; montant minimal de l'assiette éligible : 40K€ - montant maximal de l'aide : 4 M€ en subvention et 6 M€ en avance remboursable; durée maximale des projets : 4 ans

Typologies de projets / thématiques ciblées : projets d'innovation technologique, de procédé, de service ou d'organisation

Calendrier : dépôt au fil de l'eau

En savoir plus : hubentreprendre.laregion.fr

- Aides BPIFRANCE

Bourse French Tech Emergence

En savoir plus : bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Aides-concours-et-labels/Aides-a-l-innovation-projets-individuels/Bourse-French-Tech-Emergence

Bourse French Tech

En savoir plus : bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Aides-concours-et-labels/Aides-a-l-innovation-projets-individuels/Bourse-French-Tech

Aides à la Faisabilité

Subvention ou avance récupérable pour valider la faisabilité de votre projet

En savoir plus : bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Aides-concours-et-labels/Aides-a-l-innovation-projets-individuels/Aide-pour-la-faisabilite-de-l-innovation

Aide pour le développement de l'innovation

Avance récupérable ou Prêt Innovation R&D jusqu'à 3 millions d'euros

En savoir plus : bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Aides-concours-et-labels/Aides-a-l-innovation-projets-individuels/Aide-pour-le-developpement-de-l-innovation

- PIA 4

Opérateur : Etat et Région – Mise en œuvre : BPI France

Conditions d'intervention : en cours de définition

En savoir plus : bpifrance.fr/Qui-sommes-nous/Nos-partenaires/Secretariat-General-pour-l-Investissement-SGPI-.Programme-Investissements-d-Avenir/Programme-Investissements-d-Avenir/Programme-Investissements-d-Avenir

- Concours I-nov –Thématique Santé

Soutien à des projets de R&D et d'innovation

Opérateurs : Etat – Mis en œuvre par BPI France

Conditions d'intervention : projets mono-partenaires à destination des start-ups et PME

Critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, durée, etc.) : coût des projets situés entre 600K€ et 5M€ ; durée comprise entre 12 et 36 mois

Typologies de projets ciblés : Thématique Santé « Diagnostic, dépistage et surveillance des pathologies »

Calendrier : Vague 7 lancée, ouvert jusqu'au 11 mai 2021

En savoir plus : bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Concours-d-innovation-i-Nov-38041

- Les « articles 51 » (pour les innovations organisationnelles)

Opérationnel depuis 2018, le dispositif « article 51 » permet d'expérimenter de nouvelles organisations en santé dès lors que ces nouvelles organisations contribuent à améliorer le parcours des patients, l'efficacité du système de santé, l'accès aux soins ou encore la pertinence de la prescription des produits de santé. Il repose sur des modes de financement inédits et permet de déroger à de nombreuses règles de financement de droit commun.

Les projets peuvent proposer un recours à des outils numériques contribuant à des prises en charges innovantes bénéficiant tant aux professionnels de santé qu'aux patients. Toutefois, pour être recevables, la principale finalité de ces projets doit être organisationnelle, le dispositif médical numérique n'intervenant qu'au service de l'organisation de la prise en charge en tant que composante ou outil de l'intervention. Le dispositif médical proposé fera, quoi qu'il en soit, l'objet d'une analyse spécifique.

Dans la mesure où des industriels seraient porteurs ou contribueraient à un projet expérimental, leur intervention devra s'inscrire dans un partenariat étroit avec les professionnels de santé parties prenantes de l'organisation innovante proposée.

En savoir plus : Contacts : Ministère : RG-art51@sante.gouv.fr // ARS Occitanie : ARS-OC-ART51@ars.sante.fr

- [AAP EIC Accelerator \(Horizon Europe\)](#)

Soutien à des projets innovants de nature radicale et disruptive.

Opérateurs : Agence exécutive pour les PME et le Conseil européen de l'innovation (EISMEA) de la Commission européenne

Conditions d'intervention : projets mono-partenaires à destination des start-ups et PME.

Critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, durée, etc.) : financement de type subvention (jusqu'à 2,5M€) ou mixte (subvention jusqu'à 2,5M€ et intervention en capital jusqu'à 15M€). Intervention possible jusqu'au TRL 8 maximum (pour innovation technologique TRL 5-6 minimum).

Typologie des appels : EIC Accelerator Open (appel ouvert à tous sujets), EIC Accelerator Challenge Strategic Digital and Health Technologies (vise plus particulièrement les thématiques du numérique et de santé).

Calendrier : 16 juin 2021 ou 6 octobre 2021.

En savoir plus : horizon-europe.gouv.fr/le-conseil-europeen-de-l-innovation-24119

INNOVATION COLLABORATIVE

- [APPEL A PROJETS READYNOV 2019-2021](#)

Soutenir les projets de R&D collaborative et favoriser les collaborations entre les entreprises et les organismes de recherche afin de transformer les innovations en produits commercialisables

Opérateur : Région Occitanie

Conditions d'intervention : subventions ou avances remboursables

Critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, etc.) : entreprises (TPE, PME et ETI) relevant des filières régionales structurées ou émergentes ; durée maximale des projets : 4 ans

Typologies de projets / thématiques ciblées : projets d'innovation technologique, de procédé, de service ou d'organisation sur 9 thématiques à fort enjeu d'innovation (dont Médecine du futur)

Calendrier : date limite de dépôt : 30 septembre 2021

En savoir plus : hubentreprendre.laregion.fr - Dépôt de demande : readynov-sante@laregion.fr

- [PSPC – Projets de R&D structurants pour la compétitivité](#)

Soutien à des projets collaboratifs de R&D structurants pour la compétitivité

Opérateurs : Etat – Mise en œuvre par BPI France

Conditions d'intervention et critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, ...) : projets collaboratifs dont le coût est situé entre 4M€ et 50M€

Calendrier : Vague 9 en cours, ouvert jusqu'au 29 juin 2021

En savoir plus : bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Projets-de-recherche-et-developpement-structurants-pour-la-competitivite-PSPC-22882

- [Territoires d'industrie – AAP Soutien à l'investissement industriel dans les territoires](#)

Soutien à des projets territoriaux structurants

Opérateurs : Etat – Mise en œuvre par BPI France

Conditions d'intervention et critères d'éligibilité : aide moyenne : 462 K€ par projet

Calendrier : dépôt au fil de l'eau

En savoir plus : relance.projets-territoriaux.bpifrance.fr/

Contacts : maryline.crovisier@dreets.gouv.fr ; charlotte.bezian-meyer@dreets.gouv.fr

- [AAP Cluster Santé \(Horizon Europe\)](#)

Le cluster Santé du programme Horizon Europe vise à soutenir des projets innovants notamment dans les outils, technologies et solutions numériques pour la santé et les soins, dont la médecine personnalisée.

Opérateurs : DG RTD de la Commission européenne

Conditions d'intervention : projets pluri-partenaires avec minimum 3 partenaires de 3 Etats membres ou associés à Horizon Europe.

Critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, durée, etc.) : bénéficiaires = toutes entités légales. Taux de cofinancement = 100 % (sauf pour les entreprises si actions d'innovation (IA) = taux à 70%).

Typologie des actions : action d'innovation (IA), action de recherche et d'innovation (RIA), action de coordination et de soutien (CSA), CoFund, Achats publics d'innovation (PPI), Achats pré-commercialisation (PCP).

Calendrier : ouverture 22 juin 2021, clôture 6 octobre 2021 (à confirmer).

En savoir plus : horizon-europe.gouv.fr/le-conseil-europeen-de-l-innovation-24119

Le programme de travail est disponible à l'adresse suivante : ec.europa.eu/transparency/expert-groups-register

- [Programme pour l'Europe numérique](#)

Le Programme pour l'Europe numérique vise à accélérer le déploiement des technologies numériques ainsi qu'à renforcer les compétences des travailleurs. Il financera des projets autour de cinq axes : superordinateurs, intelligence artificielle, cyber-sécurité, compétences numériques avancées et utilisation des technologies numériques dans l'économie et la société. Il soutiendra le financement d'espaces de données et de facilités de tests et d'expérimentation en matière d'intelligence artificielle notamment dans le domaine de la santé.

Opérateurs : DG CONNECT de la Commission européenne

Conditions d'intervention : projets pluri-partenaires ; intervention en subvention

Critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, durée, etc.) : peuvent être bénéficiaires toutes entités légales. Taux de cofinancement de 50 à 75 % selon les appels.

Calendrier : à confirmer

En savoir plus : digital-strategy.ec.europa.eu/en/activities/digital-programme

- [Programme EU4Health](#)

Le Programme EU4Health est le programme de l'Union européenne dédié à la santé. Il s'articule autour de quatre thématiques : prévention des maladies, préparation aux crises, systèmes de santé et travailleurs du secteur de la santé et numérique.

Opérateurs : Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique (HaDEA) de la Commission européenne

Conditions d'intervention : projets pluri-partenaires

Critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, durée, etc.) : peuvent être bénéficiaires toutes entités légales, les organisations de santé et les ONG des Etats membres ou Etats associés au programme.

Calendrier : à confirmer

En savoir plus : ec.europa.eu/health/funding/eu4health_fr

Tester ma solution en conditions réelles (professionnels de santé, patients...)

- [Living Labs Occitanie](#)

Les living labs sont des outils permettant les expérimentations et tests en conditions réelles.

Kyomed Innov: vise à accompagner les acteurs qui construisent la médecine de demain dans les domaines de la santé connectée et de l'autonomie.

En savoir plus : kyomedinnov.com/fr/

Lab Ehpad : vise à identifier, tester et déployer des innovations en maison de retraite. Ce projet tend à améliorer la qualité de vie des résidents et des professionnels au sein des résidences partenaires.

En savoir plus : lab-ehpad.fr - Contact : contact@lab-ehpad.fr

L'Étape, Pôle Autonomie Santé Lattes : Pôle d'expertise des aides techniques et technologiques dans le domaine de l'autonomie en santé

En savoir plus : pole-autonomie-sante.fr - Contact : 04 67 22 47 40 / ccas.letape@ville-lattes.fr

I2ml, Institut méditerranéen des métiers de la longévité (Nîmes [30])

En savoir plus : www.i2ml.fr - Contact : 04.11.25.01.01 / contact@i2ml.fr

Connected Health Lab (Castres, Tarn [81]) ; il met à disposition un lieu, des outils logiciels et matériels, ainsi qu'une compétence pluridisciplinaire au service de l'innovation dans le domaine de la santé.

En savoir plus : univ-afc.fr/pt/connected-health-lab-chl

- INNOV' POLE SANTE / CHU de Toulouse

Accélérateur d'innovations technologiques et organisationnelles en santé destiné à :

- développer des partenariats public-privé,
- favoriser les interactions entre recherche clinique et recherche technologique,
- transférer les innovations au bénéfice des patients et des professionnels de santé

Opérateurs : CHU de Toulouse – Partenaires : Eurobiomed, Digital 113, CEA Tech, CEA-Pasrel, (Paris Saclay) Toulouse Tech Transfer, Aerospace Valley, IoT Valley, MediAlps, Hub4AIM

En savoir plus : Contact : ips@chu-toulouse.fr

- EXTRACTEUR D'INNOVATIONS / CHU de Montpellier

Il vise à faciliter et à ouvrir le champ des possibles à tous les porteurs de projets hospitaliers grâce à une aide proactive au service de leurs idées innovantes, au service des patients.

Opérateurs : CHU de Montpellier – Cofinancé par la Région Occitanie et Montpellier Métropole

En savoir plus :

- chu-montpellier.fr/fr/recherche-et-innovation/innover-avec-le-chu/lextracteur-dinnovation
- Contact : extracteur-innovation@chu-montpellier.fr / 06.52.07.55.21

... DÉVELOPPER MON ACTIVITÉ À L'EXPORT

• INFORMATION ET VEILLE SUR LES MARCHES

La plateforme vise à fournir aux entreprises des informations actualisées sur l'évolution des marchés et les opportunités qu'ils offrent via un espace numérique personnalisé.

Opérateur : Team France Export Occitanie

En savoir plus : teamfrance-export.fr/occitanie

• PASS EXPORT OCCITANIE

Accompagner les entreprises dans leur approche d'un nouveau marché et/ou les soutenir dans leurs actions d'amorçage de l'export.

Opérateur : Région Occitanie

Conditions d'intervention : subvention – Dépenses éligibles : création(s) de fonction(s) nouvelle(s) export, emploi de V.I.E. (Volontaires Internationaux en Entreprises), frais de participation à des salons ou événements internationaux, frais de déplacements professionnels (frais de transport et d'hébergement), frais de conseil et d'études relatifs à des produits non encore introduits sur un territoire cible, frais de soutien à la prospection, frais de communication/promotion/marketing, extension de la protection d'une propriété intellectuelle dans un pays cible

Critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, ...) : TPE/PME, projet d'une durée maximale de 24 mois, montant de l'aide maximum de 20 K€ sur une base de dépenses comprise entre 10 K€ et 40 K€.

Calendrier : dépôt au fil de l'eau

En savoir plus : Lien vers la page : hubentreprendre.laregion.fr & contact : export@laregion.fr

• CONTRAT EXPORT

Aide visant à soutenir les démarches à l'export liées au lancement d'un nouveau produit ou produit existant sur un nouveau marché et à soutenir le développement à l'international des entreprises.

Opérateur : Région Occitanie

Conditions d'intervention : subvention – Dépenses éligibles : création(s) de fonction(s) nouvelle(s), emploi de V.I.E. (Volontaires Internationaux en Entreprises), frais de conseil et d'études relatifs à des produits non encore introduits sur un territoire cible, frais de soutien à la prospection, frais de participation à des salons ou événements internationaux, frais de déplacements professionnels (transport et d'hébergement), frais de communication/promotion/marketing, extension de la protection d'une propriété intellectuelle dans un pays cible

Critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, ...) : TPE/PME, projet d'une durée maximale de 24 mois ; montant de l'aide : 100 K€ maxi sur une base de dépenses supérieure à 40 K€.

Calendrier : dépôt au fil de l'eau

En savoir plus : Lien vers la page : hubentreprendre.laregion.fr & contact: export@laregion.fr

• ASSURANCE PROSPECTION

Aide visant à sécuriser la trésorerie des PME et ETI qui se lancent à l'export et de leur permettre de poursuivre sereinement leurs actions de prospection (soutien en trésorerie immédiat et assurance contre le risque d'échec des démarches de prospection)

Opérateur : BPIFrance

Conditions d'intervention : Entreprises françaises tous secteurs (hors négoce international) dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 M€ avec au minimum un bilan de 12 mois ; dépenses éligibles (à partir de 30 K€): dépenses de prospection dans le cadre d'un budget agréé par BPIFrance ; versement sous forme d'avance et remboursement composé d'un remboursement forfaitaire minimum de 30% puis d'un remboursement complémentaire sur la base du chiffre d'affaires réalisé dans les pays visés ou pris en charge par l'Etat si le succès n'est pas avéré.

L'Assurance Prospection prend en charge une partie des frais de prospection engagés par l'entreprise qui n'ont pu être amortis par un niveau suffisant de ventes sur la zone géographique couverte.

Calendrier : dépôt au fil de l'eau

En savoir plus : bpifrance.fr

- **ASSURANCE PROSPECTION ACCOMPAGNEMENT** (mesure du Plan de Relance gouvernemental)

Dispositif visant à proposer un soutien en trésorerie notamment pour financer un accompagnement par un prestataire spécialisé dans le développement international et une assurance contre le risque d' échec des démarches de prospection pour les PME françaises de tous secteurs (hors négoce international) ayant publié au minimum un bilan de 12 mois et dont les produits et/ou services sont déjà commercialisés.

Opérateur : BPIFrance

Conditions d'intervention : non cumulable avec l'assurance prospection ; dépenses éligibles de prospection devant inclure une prestation d'accompagnement obligatoire réalisée par un prestataire agréé par Bpifrance Assurance Export ; budgets des projets compris entre 10 K€ et 40 K€ ; avance de trésorerie de 65% des dépenses éligibles + solde à la fin des démarches de prospection ; remboursement en fonction du succès ou de l'échec des démarches de prospection.

Calendrier : dépôt au fil de l'eau

En savoir plus : bpifrance.fr

- **CHEQUE RELANCE EXPORT**

Aide publique nationale spécifique du volet export du plan France Relance du Gouvernement, destinée aux PME et ETI français ; elle vise à accompagner les projets export des PME et ETI depuis la préparation en France jusqu'à la prospection sur des marchés étrangers (dépôt du dossier au plus tard le 20/12/2021)

Opérateur : Business France

Critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, ...) : TPE/PME/ETI de tous secteurs (hors négoce) ; chèque jusqu'à 2 K€ pour une prestation individuelle, jusqu'à 1,5 K€ pour une prestation d'accompagnement collectif et jusqu'à 2,5 K€ pour la participation à un pavillon France sur un salon à l'étranger.

Typologies de projets ciblés : Prestation de préparation à l'export ; Prestation de prospection à l'export ; Participation à un pavillon France sur un salon étranger ; limite de 4 dossiers maximum par entreprise.

En savoir plus : teamfrance-export.fr/occitanie/solutions/cheque-relance-export

- **CHEQUE RELANCE VIE (VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE)**

La mesure vise à faciliter le développement des entreprises à l'export, via la mise à disposition de jeunes diplômés (aide pour la mise en place de V.I.E. et pour la prolongation de mission en cours d'un minimum de 12 mois.

Opérateur : Business France

Critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, ...) : PME/ETI et GE (avec condition de mobilisation de jeunes avec formation courte ou issus de quartiers prioritaires pour les GE) ; tous secteurs (hors négoce) ; chèque V.I.E. de 5 K€ ; 2 chèques maximum par entreprise.

En savoir plus : teamfrance-export.fr/occitanie/solutions/crvie

... FAIRE CERTIFIER / LABELLISER / BREVETER / PROTEGER MA SOLUTION DE E-SANTE

• LABELLISATION PAR LE GIE SESAM-VITALE

Le GIE SESAM-Vitale est dédié aux échanges sécurisés avec les professionnels de santé. Il contribue au développement d'une offre de services toujours plus large et variée pour les professionnels de santé (services liés à la facturation, à la situation administrative du patient, à vocation médicale ou au support Vitale, ...). Le GIE SESAM-Vitale est notamment au cœur de la préparation du référencement sur le store de l'Espace numérique de santé : sesam-vitale.fr/web/sesam-vitale/espace-numerique-de-sante

Opérateur : GIE SESAM-Vitale (pour le compte de l'Assurance Maladie)

En savoir plus : sesam-vitale.fr

• CONTRAT INNOVATION

Soutenir des projets stratégiques d'innovation, individuelle ou collaborative, émanant d'entreprises régionales. Il permet par exemple de financer les dépenses externes liées à la propriété intellectuelle.

Opérateur : Région Occitanie

Conditions d'intervention : subventions ou avances remboursables

Critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, etc.) : entreprises (TPE, PME et ETI) relevant des filières régionales structurées ou émergentes ; montant minimal de l'assiette éligible : 40K€ - montant maximal de l'aide : 4 M€ en subvention et 6 M€ en avance remboursable; durée maximale des projets : 4 ans

Typologies de projets / thématiques ciblées : projets d'innovation technologique, de procédé, de service ou d'organisation

Calendrier : dépôt au fil de l'eau

En savoir plus : hubentreprendre.laregion.fr

• ACCOMPAGNEMENT du Centre National de Dépôt et d'Agrément (CNDa)

Service de l'Assurance Maladie, le CNDa certifie depuis plus de 20 ans les logiciels des éditeurs partenaires pour des échanges de données alliant fiabilité et fluidité.

Opérateurs : CNDa

En savoir plus : cnda.ameli.fr

• ACCOMPAGNEMENT AFNOR

Bénéficier d'un accompagnement de l'AFNOR dans le processus de mise en conformité réglementaire de dispositifs ou solutions de e-santé mais également dans le cadre de processus de certification volontaire (normes qualité allant au-delà des exigences réglementaires)

Opérateurs : AFNOR

Conditions d'intervention : réalisation d'un devis sur mesure en fonction des besoins de l'entreprise

En savoir plus : afnor.org - **Contact** : Tel : 01.70.84.92.17 / certification@afnor-ext.org

• PASS PI de l'INPI

Aide financière pour la mise en place d'actions en propriété intellectuelle

Opérateurs : INPI

Conditions d'intervention : Dispositif financier prenant en charge jusqu'à 50% de dépenses en propriété intellectuelle ; peut être accordé au maximum 3 fois dans la vie de l'entreprise, avec un plafond de 5 000 €.

Bénéficiaires : start-up, PME innovante et vous avez bénéficié d'un pré-diagnostic PI de l'INPI ou d'une visite en entreprise à l'issue de laquelle il vous est préconisé de nouvelles actions à mettre en œuvre.

En savoir plus : inpi.fr/fr/pass-pi

... FAIRE CONNAITRE MA SOLUTION / PRODUIT / SERVICE DE E-SANTE : REFERENCEMENT

Référencer ma solution auprès d'acheteurs publics de santé

• REFERENCEMENT AUPRES DU RESAH (Réseau national des Acheteurs Hospitaliers)

Créé en 2007, le Resah est un groupement d'intérêt public (GIP) dont l'objectif est d'appuyer la mutualisation et la professionnalisation des achats du secteur de la santé, public et privé non lucratif. Il vise à appuyer la mutualisation des achats hospitaliers au plan national. Il collabore avec plus de 700 établissements du secteur sanitaire, médico-social et social, publics et privés non lucratifs en France et référence plus de 600 fournisseurs.

Opérateurs : RESAH

En savoir plus :

- Site Web du RESAH : resah.fr/Accueil.aspx
- Page dédiée aux industriels souhaitant référencer leurs solutions : resah.fr/Industriel/2/1182
- Marché RESAH pour la « fourniture, installation, maintenance et prestations de services associés pour la mise en place d'une solution d dossier de l'utilisateur informatisé pour les établissements et services médicaux-sociaux (ESMS) : marches.maximilien.fr/app.php/consultation

• REFERENCEMENT AUPRES DE LA CAIH - Centrale d'Achat de l'Informatique Hospitalière

CAIH prépare et anime des marchés publics dans le domaine informatique et télécoms, à destination de ses adhérents, établissements de santé publics et privés à but non lucratif.

Opérateur : CAIH

En savoir plus : caih-sante.org

• REFERENCEMENT AUPRES DE L'UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics)

L'Union des groupements d'achats publics (UGAP) est un établissement public industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle du ministre chargé de l'Action et des Comptes publics et du ministre chargé de l'Education nationale. Il s'agit d'une centrale d'achat public « généraliste » active partout en France.

Opérateur : UGAP

En savoir plus : ugap.fr/sante_4519207.html

Espace Fournisseurs : ugap.fr/fournisseurs_4467722.html

Présenter ma solution, lui donner de la visibilité et gagner en notoriété

Événements et manifestations d'envergure nationale ou internationale

• Université d'été de la e-santé (Technopole de Castres-Mazamet)

Depuis 2007, chaque année, le monde de la santé et de l'innovation se donne rendez-vous à Castres-Mazamet pour 2 jours d'immersion sur le sujet de la e-santé. L'édition 2021 se tiendra les 23 et 24 septembre.

Opérateur : Technopole de Castres-Mazamet

En savoir plus : universite-esante.com

• PROGRAMME « FRENCH TECH 120 »

Accompagnement conçu pour les scale-ups françaises en capacité de devenir des leaders technologiques de rang mondial (120 startups françaises sont sélectionnées chaque année pour faire partie du programme).

Apports : Visibilité renforcée ; Offre de services spécifique organisée en briques (financement, développement international, recrutement, etc.) ; Identification des besoins en termes de réglementation et de politiques publiques pour contribuer à la construction de nouvelles réglementations ; Accès à la communauté French Tech 120 pour favoriser le partage d'expérience, l'entraide et le business

En savoir plus : lafrenchtech.com/fr/la-france-aide-les-startups

Evénements et manifestations d'envergure régionale

- Défi Tech Santé (Ad'Occ)

En savoir plus : se référer au programme d'événements sur la thématique Santé – bien-être : agence-adocc.com/evenements/sante-bien-etre

- Occitanie Innov' (Ad'Occ)

En savoir plus : occitanie-innov.com

Voir également :

Les calendriers disponibles sur :

- la Plateforme G_NIUS : gni.us.esante.gouv.fr/a-la-une/evenements
- le site d'Eurobiomed : eurobiomed.org/fr/ebm_events
- le site de Digital 113 : digital113.fr/events

... ETRE MIS EN RELATION ET RENCONTRER DES PARTENAIRES INDUSTRIELS, TECHNOLOGIQUES ET DES EXPERTS

Tester ma solution en conditions réelles (professionnels de santé, patients...)

- [INNOV' POLE SANTE / CHU de Toulouse](#)

Accélérateur d'innovations technologiques et organisationnelles en santé destiné à :

- développer des partenariats public-privé,
- favoriser les interactions entre recherche clinique et recherche technologique,
- transférer les innovations au bénéfice des patients et des professionnels de santé

Opérateurs : CHU de Toulouse – Partenaires : Eurobiomed, Digital 113, CEA Tech, CEA-Pasrel, (Paris Saclay) Toulouse Tech Transfer, Aerospace Valley, IoT Valley, MedicAlps, Hub4AIM

En savoir plus : chu-toulouse.fr/-innov-pole-sante - Contact : ips@chu-toulouse.fr

Bénéficier d'un accompagnement ou d'une expertise et gagner du temps

- [PLATEFORME G_NIUS, Guichet National de l'Innovation et des Usages en e-Santé](#)

Plateforme nationale destinée à stimuler les innovations du numérique en santé en faisant gagner du temps aux entrepreneurs afin d'accélérer la mise sur le marché de leurs innovations

Opérateurs : Ministère des solidarités et de la santé et ses partenaires

Services disponibles :

- Décryptage de la réglementation
- Identifier les grands acteurs de l'écosystème
- Décoder les clés du financement en santé

En savoir plus : gnius.esante.gouv.fr

- [L'Institut 3IA ANITI](#)

ANITI, Artificial and Natural Intelligence Toulouse Institute, est l'institut interdisciplinaire d'intelligence artificielle de Toulouse. Son activité repose sur 3 piliers : recherche scientifique, formation et contribution au développement économique.

Opérateurs : ANITI

Services disponibles à destination d'entreprises et de start-ups en création :

- Accompagnement et expertise technologique (vérification de l'état de l'art en matière de recherche et développement en IA)
- Mise à disposition de données ou de cas d'usages
- Aide au ressourcement (RH)
- Formation

En savoir plus : aniti.univ-toulouse.fr

- [RESEAU DEDIE POUR VOUS ACCOMPAGNER](#)

AIDE A LA CREATION D'ENTREPRISE ET A L'EMERGENCE DE SOLUTIONS

Le Reso IP+

Le RésO Incubateurs Pépinières + fédère les structures d'accompagnement et d'hébergement des créateurs d'entreprise à fort potentiel pour faire émerger les projets innovants, sur le territoire régional.

En savoir plus : agence-adocc.com/reso-ip-adocc

Le Pôle VIVA LAB

Repère et accompagne des solutions servicielles, technologiques ou organisationnelles à fort potentiel et ayant réussi leur preuve de concept (validation de la faisabilité, de l'existence d'un marché etc.).

Modalités : accompagnement, intégralement financé par VIVA Lab, assuré par des partenaires référencés sur le territoire (livings lab, incubateurs, clusters, cabinets d'experts du domaine, etc.). Il articule différentes dimensions : business plan, études d'usages, stratégie commerciale, accompagnement au processus de levée de fonds, subvention éventuelle, et bien d'autres, en fonction des besoins et de la maturité du projet soutenu.

Sélection des projets : doivent s'adresser à des seniors autonomes et entrer dans le ou les champ(s) suivant(s) : la lutte contre l'isolement social et numérique ; la prévention à domicile ; l'adaptation du logement ; l'accompagnement à la mobilité ; le soutien aux aidants et/ou les lieux de vie collectifs pour les retraités fragilisés.

En savoir plus : vivalab.fr

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL (aide au montage de dossiers, réseautage, mises en relation (experts), promotion),**Agence Ad'Occ**

Vos interlocuteurs Ad'Occ :

- ⇒ sur la filière santé : Adeline MARTIN (Toulouse) : adeline.martin@agence-adocc.com & Marjorie MONLEAU (Montpellier) : marjorie.monleau@agence-adocc.com
- ⇒ sur la filière numérique : Jérôme MAUREL : jerome.maurel@agence-adocc.com
- ⇒ sur vos projets de transition/transformation : Agnès BELIGOND : agnes.beligond@agence-adocc.com

Pôle Eurobiomed

En savoir plus : eurobiomed.org

Contact : Emilie ROYERE, Directrice - emilie.royere@eurobiomed.org

Cluster Digital 113

En savoir plus & contact : digital113.fr/contact/

Technopole de Castres-Mazamet (organisateur de l'université d'été de la e-santé)

En savoir plus : castres-mazamet-technopole.fr

Contacts : Virginia DOAN, Directrice Générale - virginia.doan@castres-mazamet.com / 05 63 73 51 30 et Yann FERRARI, Chargé de mission e-santé et responsable de la programmation Université d'été e-santé - yann.ferrari@castres-mazamet.com / 06 61 23 68 04

G_NIUS

Contacts : gnius@esante.gouv.fr - En savoir plus : gnius.esante.gouv.fr/

CERTIFICATION**AFNOR**

Contact : 01.70.84.92.17 / certification@afnor-ext.org - En savoir plus : afnor.org

INPI

Contact : 01 56 65 89 98, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h ou par courriel via le [formulaire de contact](http://formulaire.decontact.inpi.fr) (inpi.fr) - En savoir plus : guichet-entreprises.fr/fr/index.html

APPUI TECHNOLOGIQUE

GIP E-SANTE OCCITANIE Groupement régional d'appui au développement de l'e-santé (GRADeS)

En charge du déploiement et du développement de l'e-santé en région.

Contact : esante-occitanie.fr/contact-27-27.html / 05.67.20.74.00 / Centre de services : assistance.esante-occitanie.fr

INSTITUTIONNELS (FINANCEMENT, INTEGRATION ECOSYSTEME, ...)**BPIFRANCE**

Contact la délégation régionale Occitanie : 05 61 11 52 00 (Toulouse), 04 68 35 74 44 (Perpignan), 04 67 69 76 00 (Montpellier) - En savoir plus : <https://www.bpifrance.fr/>

DREETS OCCITANIE

Vos interlocuteurs DIRECCTE sur la filière santé : Maryline CROVISIER (Toulouse) : maryline.crovisier@direccte.gouv.fr / 06 16 34 22 00 et Charlotte BEZIAN-MEYER (Montpellier) : charlotte.bezian-meyer@direccte.gouv.fr / 06 08 65 38 27

REGION OCCITANIE

Vos interlocuteurs Région sur la filière santé : Laëtitia DERANGER (santé – bien-être) : laetitia.deranger@laregion.fr - Constance LE POCHER (e-santé) : constance.lepocher@laregion.fr – Souad IDALI (export / santé – bien-être) : souad.idali@laregion.fr

ARS Occitanie

Contact : Sylvie CABANES, Chargée de mission Télémédecine et Innovations numériques en Santé

sylvie.cabanes@ars.sante.fr // 04 67 07 21 99

En savoir plus : www.ars.occitanie.sante.fr

... DIVERSIFIER MON ACTIVITE

Identifier et prospecter de nouveaux marchés

- [PASS EXPORT OCCITANIE](#)

Accompagner les entreprises dans leur approche d'un nouveau marché et/ou les soutenir dans leurs actions d'amorçage de l'export.

Opérateur : Région Occitanie

Conditions d'intervention : subvention – Dépenses éligibles : création(s) de fonction(s) nouvelle(s) export, emploi de V.I.E. (Volontaires Internationaux en Entreprises), frais de participation à des salons ou événements internationaux, frais de déplacements professionnels (frais de transport et d'hébergement), frais de conseil et d'études relatifs à des produits non encore introduits sur un territoire cible, frais de soutien à la prospection, frais de communication/promotion/marketing, extension de la protection d'une propriété intellectuelle dans un pays cible

Critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, ...) : TPE/PME, projet d'une durée maximale de 24 mois, montant de l'aide maximum de 20 K€ sur une base de dépenses comprise entre 10 K€ et 40 K€.

Calendrier : dépôt au fil de l'eau

En savoir plus : Lien vers la page : hubentreprendre.laregion.fr & contact : export@laregion.fr

- [CONTRAT EXPERTISES](#)

Cette aide permet d'étudier, sécuriser et valider la faisabilité d'un projet économique ou d'une future innovation.

Opérateur : Région Occitanie

Conditions d'intervention : subvention (50% des dépenses éligibles maximum ; aide plafonnée à 50 K€) ; Dépenses éligibles : dépenses de conseil externe (étude de marché, élaboration du plan de développement stratégique ou plan de cession, analyse du risque financier, levée de fonds, repositionnement stratégique, adaptation au changement, faisabilité amont d'un projet d'innovation (technique, technologique, marché...) et, dans le cadre de projets d'innovation, dépenses de personnel

Calendrier : dépôt au fil de l'eau

En savoir plus : hubentreprendre.laregion.fr

Innover pour développer de nouveaux produits

- [CONTRAT INNOVATION](#)

Soutenir des projets stratégiques d'innovation, individuelle ou collaborative, émanant d'entreprises régionales.

Opérateur : Région Occitanie

Conditions d'intervention : subventions ou avances remboursables

Critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, etc.) : entreprises (TPE, PME et ETI) relevant des filières régionales structurées ou émergentes ; montant minimal de l'assiette éligible : 40K€ - montant maximal de l'aide : 4 M€ en subvention et 6 M€ en avance remboursable; durée maximale des projets : 4 ans

Typologies de projets / thématiques ciblées : projets d'innovation technologique, de procédé, de service ou d'organisation

Calendrier : dépôt au fil de l'eau

En savoir plus : hubentreprendre.laregion.fr

- APPEL A PROJETS READYNOV 2019-2021

Soutenir les projets de R&D collaborative et favoriser les collaborations entre les entreprises et les organismes de recherche afin de transformer les innovations en produits commercialisables

Opérateur : Région Occitanie

Conditions d'intervention : subventions ou avances remboursables

Critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, etc.) : entreprises (TPE, PME et ETI) relevant des filières régionales structurées ou émergentes ; durée maximale des projets : 4 ans

Typologies de projets / thématiques ciblées : projets d'innovation technologique, de procédé, de service ou d'organisation sur 9 thématiques à fort enjeu d'innovation (dont Médecine du futur)

Calendrier : date limite de dépôt : 30 septembre 2021

En savoir plus :

- Présentation du dispositif : hubentreprendre.laregion.fr
- Adresse mail pour déposer une demande : readynov-santé@laregion.fr

Investir dans des capacités de production dédiées

- CONTRAT CROISSANCE

Soutien à la croissance des entreprises dans leurs projets de développement et de création d'emplois. Le contrat Croissance a également pour but de favoriser l'attractivité du territoire et l'ancrage

Opérateur : Région Occitanie

Conditions d'intervention : subventions ou avances remboursables

Critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, etc.) : entreprises (TPE, PME et ETI) relevant des filières régionales structurées ou émergentes ; montant maximal de l'aide : 1 M€ en subvention et 2 M€ en avance remboursable ; durée maximale des projets : 3 ans

Dépenses éligibles : investissements matériels et immatériels ; prestations de conseil (pour les PME uniquement) ; en avance remboursable uniquement, accroissement de la masse salariale et augmentation du BFR lié au programme de développement

Typologies de projets / thématiques ciblées : projets création d'emplois

Calendrier : dépôt au fil de l'eau

En savoir plus : hubentreprendre.laregion.fr

→ *En complément, l'aide suivante peut être mobilisée par les entreprises du secteur de l'aérospatial désireuses de se diversifier vers le secteur de la santé :*

Une aide rapide dédiée à l'ensemble de ce besoin

- PASS RELANCE AEROSPATIAL

Un PASS relance Aérospatial pour accompagner spécifiquement les entreprises de la filière sur les problématiques principales liées à la crise à savoir la **diversification**, la consolidation, l'amélioration des performances et la préparation de l'avenir par l'innovation.

Opérateur : Région Occitanie - **En savoir plus :** hubentreprendre.laregion.fr

... ACCELERER MA TRANSITION VERS L'INDUSTRIE DU FUTUR

- PARCOURS REGIONAL INDUSTRIE DU FUTUR

Pour rebondir vers une industrie performante, durable et résiliente, engagez votre transformation vers l'Industrie du Futur et bénéficiez d'un accompagnement sur-mesure grâce aux prestataires référencés par la Région Occitanie : une démarche globale et personnalisée pour agir sur l'ensemble des leviers de compétitivité de votre entreprise et mettre en œuvre une stratégie à impact rapide.

Opérateur : Région Occitanie - **En savoir plus :** hubentreprendre.laregion.fr

- CONTRAT CROISSANCE

Soutien à la croissance des entreprises dans leurs projets de développement et de création d'emplois. Le contrat Croissance a également pour but de favoriser l'attractivité du territoire et l'ancrage

Opérateur : Région Occitanie

Conditions d'intervention : subventions ou avances remboursables

Critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, etc.) : entreprises (TPE, PME et ETI) relevant des filières régionales structurées ou émergentes ; montant maximal de l'aide : 1 M€ en subvention et 2 M€ en avance remboursable ; durée maximale des projets : 3 ans

Dépenses éligibles : investissements matériels et immatériels ; prestations de conseil (pour les PME uniquement) ; en avance remboursable uniquement, accroissement de la masse salariale et augmentation du BFR lié au programme de développement

Typologies de projets / thématiques ciblées : projets création d'emplois

Calendrier : dépôt au fil de l'eau

En savoir plus : hubentreprendre.laregion.fr

... ENGAGER MA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET MA DÉCARBONATION

• CONTRAT EXPERTISES

Cette aide permet d'étudier, sécuriser et valider la faisabilité d'un projet économique ou d'une future innovation.

Opérateur : Région Occitanie

Conditions d'intervention : subvention (50% des dépenses éligibles maximum ; aide plafonnée à 50 K€) ;
Dépenses éligibles : dépenses de conseil externe (étude de marché, élaboration du plan de développement stratégique ou plan de cession, analyse du risque financier, levée de fonds, repositionnement stratégique, adaptation au changement, faisabilité amont d'un projet d'innovation (technique, technologique, marché...) et, dans le cadre de projets d'innovation, dépenses de personnel
Calendrier : dépôt au fil de l'eau

En savoir plus : hubentreprendre.laregion.fr

• APPEL A PROJETS TERRITOIRE HYDROGENE

Cet appel à projets encourage l'essor des écosystèmes territoriaux de mobilité hydrogène vert, sur la base du déploiement de flottes de véhicules professionnels.

Opérateur : Région Occitanie

En savoir plus : laregion.fr

• CONTRAT CROISSANCE

Soutien à la croissance des entreprises dans leurs projets de développement et de création d'emplois. Le contrat Croissance a également pour but de favoriser l'attractivité du territoire et l'ancrage

Opérateur : Région Occitanie

Conditions d'intervention : subventions ou avances remboursables
Critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, etc.) : entreprises (TPE, PME et ETI) relevant des filières régionales structurées ou émergentes ; montant maximal de l'aide : 1 M€ en subvention et 2 M€ en avance remboursable ; durée maximale des projets : 3 ans
Dépenses éligibles : investissements matériels et immatériels ; prestations de conseil (pour les PME uniquement) ; en avance remboursable uniquement, accroissement de la masse salariale et augmentation du BFR lié au programme de développement
Typologies de projets / thématiques ciblées : projets création d'emplois
Calendrier : dépôt au fil de l'eau

En savoir plus : hubentreprendre.laregion.fr

• Dispositifs ADEME en faveur de la transition écologique des entreprises

L'ADEME déploie, dans le cadre du Plan de relance, des dispositifs d'aide pour permettre aux entreprises de se lancer dans la transition écologique et ainsi de préparer l'avenir et de restaurer sa compétitivité, participer au dynamisme des territoires et créer de l'emploi

Opérateur : ADEME

En savoir plus :

- agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme
- agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210122/perfecto2021-32

... CONSOLIDER MON ENTREPRISE

Etre accompagné par un expert dans les phases de consolidation

- CONTRAT EXPERTISES

Cette aide permet d'étudier, sécuriser et valider la faisabilité d'un projet économique ou d'une future innovation.

Opérateur : Région Occitanie

Conditions d'intervention : subvention (50% des dépenses éligibles maximum ; aide plafonnée à 50 K€) ;
Dépenses éligibles : dépenses de conseil externe (étude de marché, élaboration du plan de développement stratégique ou plan de cession, analyse du risque financier, levée de fonds, repositionnement stratégique, adaptation au changement, faisabilité amont d'un projet d'innovation (technique, technologique, marché...) et, dans le cadre de projets d'innovation, dépenses de personnel
Calendrier : dépôt au fil de l'eau

En savoir plus : hubentreprendre.laregion.fr

Investir dans le cadre de ma consolidation

- CONTRAT CROISSANCE

Soutien à la croissance des entreprises dans leurs projets de développement et de création d'emplois. Le contrat Croissance a également pour but de favoriser l'attractivité du territoire et l'ancrage

Opérateur : Région Occitanie

Conditions d'intervention : subventions ou avances remboursables
Critères d'éligibilité (bénéficiaires, budgets, etc.) : entreprises (TPE, PME et ETI) relevant des filières régionales structurées ou émergentes ; montant maximal de l'aide : 1 M€ en subvention et 2 M€ en avance remboursable ; durée maximale des projets : 3 ans
Dépenses éligibles : investissements matériels et immatériels ; prestations de conseil (pour les PME uniquement) ; en avance remboursable uniquement, accroissement de la masse salariale et augmentation du BFR lié au programme de développement
Typologies de projets / thématiques ciblées : projets création d'emplois
Calendrier : dépôt au fil de l'eau

En savoir plus : hubentreprendre.laregion.fr

... PRODUIRE OU RELOCALISER MA PRODUCTION EN FRANCE

- **CONTRAT OCCITANIE ATTRACTIVE**

Dispositif destiné à accompagner l'implantation d'entreprises en région Occitanie.

Opérateur : Région Occitanie

En savoir plus : hubentreprendre.laregion.fr

- **APPEL A RELOCALISATION-LOCALISATION « REL'OCC »**

Appel à la relocalisation-localisation d'activités industrielles sur le territoire dans 5 secteurs stratégiques : santé, agroalimentaire et alimentation, mobilités- transports et logistique, énergies renouvelables et transition énergétique, numérique

Opérateur : Région Occitanie

Exemples de projets éligibles : étude de faisabilité préalable à la création de nouvelles unités de production, développement de procédés technologiques innovants dans le cadre de création ou extension d'unités de production, création ou développement de nouvelles unités de production, création ou développement d'unités de récupération, démantèlement, revalorisation, réemploi, recyclage etc., de composants, matériaux ...

Calendrier : clôture le 20/11/2021

En savoir plus : hubentreprendre.laregion.fr

... REPONDRE AUX IMPACTS DE LA COVID-19 ET SOLLICITER UN SOUTIEN

Soutien aux dirigeants

- OCCITANIE SOUTIEN AUX ENTREPRENEURS

Aide régionale d'écoute et de soutien du chef d'entreprise.

Opérateurs : Cofinancé par l'Etat et la Région Occitanie – Mise en œuvre par l'association PRESANSE Occitanie - **En savoir plus :** hubentreprendre.laregion.fr

- CONSEIL JURIDIQUE AUX ENTREPRISES

Dans le contexte de crise sanitaire COVID-19, la Région a conclu un partenariat avec les Barreaux d'Occitanie, pour accompagner les entreprises via des conseils juridiques menés par des avocats. Cette mission d'appui conseil ne portera pas sur le contentieux.

Opérateur : Région Occitanie - **En savoir plus :** hubentreprendre.laregion.fr

Soutien à la trésorerie

- PRÊT REBOND OCCITANIE À TAUX 0%

Financer les besoins immédiats de trésorerie (BFR) et la reprise d'activité (investissements immatériels, petits matériels). Prêt de 10 000 € à 300 000 € en parallèle d'un prêt bancaire de même montant.

Opérateur : Bpifrance sur délégation de la Région Occitanie

En savoir plus : hubentreprendre.laregion.fr

- FONDS REGIONAL DE GARANTIE

Avec le FRG Occitanie, la Région et Bpifrance garantissent jusqu'à 80% vos prêts de trésorerie, pour des montants allant au-delà de ceux couverts par le fonds national.

Opérateur : Bpifrance sur délégation de la Région Occitanie - **En savoir plus :** bpifrance.fr

- FOSTER

FOSTER TPE-PME vise le financement de plus de 6 000 entreprises via des prêts à l'innovation, des garanties d'emprunt bancaire et des interventions en haut de bilan.

Opérateur : Région Occitanie - **En savoir plus :** hubentreprendre.laregion.fr

- CONTRAT ENTREPRISES EN CRISE DE TRÉSORERIE COVID-19

Aide régionale complémentaire et temporaire pour les entreprises en difficulté (à partir de 10 salariés) impactées par la crise sanitaire.

Opérateur : Région Occitanie - **En savoir plus :** hubentreprendre.laregion.fr

... IDENTIFIER LES LEVIERS D'ACTION POUR FAIRE FACE A LA CRISE ET RELANCER LE DÉVELOPPEMENT DE MON ENTREPRISE

- PARCOURS REGIONAL INDUSTRIE DU FUTUR (phase 1)

La Région Occitanie, avec le soutien de l'Etat, permet depuis début 2020 aux PME et ETI industrielles du territoire de bénéficier d'une nouvelle offre d'accompagnement en 2 phases leur permettant d'identifier leurs leviers de compétitivité, de croissance et d'attractivité, et de s'engager dans un processus de transformation significatif vers l'Industrie du Futur.

Opérateur : Etat, Région Occitanie - **En savoir plus :** hubentreprendre.laregion.fr

- CONTRAT EXPERTISES

Cette aide permet d'étudier, sécuriser et valider la faisabilité d'un projet économique ou d'une future innovation.

Opérateur : Région Occitanie

Conditions d'intervention : subvention (50% des dépenses éligibles maximum ; aide plafonnée à 50 K€) ;
Dépenses éligibles : dépenses de conseil externe (étude de marché, élaboration du plan de développement stratégique ou plan de cession, analyse du risque financier, levée de fonds, repositionnement stratégique, adaptation au changement, faisabilité amont d'un projet d'innovation (technique, technologique, marché...) et, dans le cadre de projets d'innovation, dépenses de personnel
Calendrier : dépôt au fil de l'eau

En savoir plus : hubentreprendre.laregion.fr

... REPONDRE A UNE PROBLEMATIQUE DE LEVEE DE FONDS ET DE CONSOLIDATION FINANCIERE

• L'Agence Régionale des Investissements Stratégiques (ARIS)

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a souhaité créer en 2020 l'Agence Régionale des Investissements Stratégiques (ARIS), afin de :

- relocaliser en Occitanie des activités ou savoir-faire clés indispensables,
- assurer l'autonomie de la région sur le plan économique,
- accélérer la transition écologique du territoire et
- favoriser l'émergence de l'économie de demain.

Dotée de 54 M€ sur les 5 premières années, l'ARIS a pour objectif d'accompagner sur cette période entre 30 et 40 projets, permettant de créer ou sauvegarder jusqu'à 4 000 emplois.

Opérateur : Région Occitanie - **En savoir plus :** laregion.fr

• AELIS Innovation

AELIS INNOVATION est un Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI) de 40 M€ qui investit dans des entreprises innovantes à potentiel situées en Occitanie et Nouvelle-Aquitaine

Opérateur : IRDI

Modalités : Intervention minoritaire en capital (Tickets de 250 K€ à 4 M€ en plusieurs tours ; Durée d'investissement : 5 à 7 ans). Outil destiné aux entreprises en phase d'amorçage à faible intensité technologique, de création et de 1ers développements (série A majoritairement et série B) ; Secteurs d'activité privilégiés: numérique, santé, industrie (dont agrotech, photonique, aérospatial, chimie/matériaux) et greentech

En savoir plus : irdi.fr/innovation/aelis-innovation/ - Contact: 05.81.31.73.20 / contact.toulouse@irdisoridec.fr

• Fonds de co-investissements FOSTER

Dispositif d'aide au financement des projets grâce à :

- des garanties d'emprunts bancaires (ciblant les TPE-PME mais aussi les exploitations agricoles & forestières),
- des prêts aux entreprises innovantes en amorçage,
- des prises de participation au capital d'entreprises à potentiel de croissance.

Opérateur : Région Occitanie - Mise en œuvre : FEI (Fonds européen d'investissement)

Bénéficiaires : porteur.euse de projet, exploitant.e agricole ou forestier, ou dirigeant de PME en Occitanie

En savoir plus : laregion.fr/foster

• OCSEED

Société d'investissement qui vise à soutenir financièrement les start-ups régionales

Opérateurs : Ocseed dans le cadre d'un partenariat la Région Occitanie et 4 acteurs bancaires régionaux (Banque Populaire Occitane, Banque Populaire du Sud, Caisse d'Epargne LR et Caisse d'Epargne MP)

En savoir plus : <https://ocseed.co/>

• EPARGNE CITOYENNE

Dispositif destiné à soutenir l'économie locale et à accompagner les entreprises régionales en faisant appel à l'épargne citoyenne, grâce à une solution de financement innovante et participative.

Opérateur : Région Occitanie / CCI Occitanie - Mise en œuvre : WiSeed

Modalités : prêts et des prises de participation en capital

En savoir plus : epargneoccitanie.fr/ - **Contact :** epargneoccitanie@wiseed.com

... REPONDRE A UNE PROBLEMATIQUE LIEE AUX RESSOURCES HUMAINES : EMPLOI-FORMATION-COMPETENCES-RECONVERSION

• CONTRAT RH

Prise en charge (à hauteur de 50%) par la Région d'une prestation d'accompagnement RH menée par un cabinet spécialisé en ressources humaines.

Opérateur : Région Occitanie - **En savoir plus :** hubentreprendre.laregion.fr

• CONTRAT Recrutement

Prise en charge (à hauteur de 50%) par la Région d'une prestation d'accompagnement au recrutement pour des profils rares, pénuriques ou atypiques.

Opérateur : Région Occitanie - **En savoir plus :** hubentreprendre.laregion.fr

• FORMATION DES SALARIES- OBJECTIF COMPETENCES

Renforcement du partenariat financier de la Région avec l'OPCO Santé, et l'OPCO ATLAS (numérique), pour soutenir les plans de formation et de développement des compétences des salariés et des chefs d'entreprises

Opérateurs : OPCO Santé, et OPCO ATLAS

En savoir plus : prenez contact avec votre conseiller référent au sein de votre OPCO.

Si vous n'avez pas de référent, vous pouvez contacter le 09.70.83.88.37 pour l'OPCO Santé et antennets@opco-atlas.fr pour ATLAS.

• INNOV'EMPLOI EXPERIMENTATION

Soutien à des projets innovants/expérimentaux, dans les domaines de l'emploi et de la formation, pour apporter rapidement une offre de formation adaptée, en réponse aux nouveaux besoins et aux métiers de demain.

Opérateur : Région Occitanie - **En savoir plus :** laregion.fr

• CONSEILS AUX SALARIES AYANT UN PROJET DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Les salariés ayant un projet de reconversion professionnelle peuvent bénéficier dans les Maisons de Région et les Maisons de l'Orientaion à des conseils sur l'orientation vers de nouveaux métiers, à la définition d'un projet de formation, et avoir accès à un conseiller en évolution professionnelle.

Opérateur : Région Occitanie - **En savoir plus :** [Les Maisons de Région](#) - [Les Maisons de l'Orientaion](#)

➔ Pour toute autre information sur l'offre de services RH de la Région aux entreprises : laregion.fr